

Conditions d'inscription aux séjours en accueils de loisirs :

- Remplir un dossier d'inscription Ufcv
- Compléter la fiche séjour
- Verser les frais de dossier et l'acompte de 50% du séjour

Conditions d'annulation des séjours :

Du fait de l'Ufcv : Le séjour peut être annulé si le nombre d'inscrits est inférieur à 10. Dans ce cas l'acompte sera remboursé aux familles ou déduit de la facture de l'espace jeune.

Du fait de la famille : Toute annulation, quel qu'en soit le motif, doit être notifiée par écrit auprès du (de la) directeur (trice) de la structure jeunesse et entraîne une retenue sur le montant du séjour de :

- 25 % 15 jours avant le début du séjour
- 50 % 5 jours avant le début du séjour
- 100 % 3 jours ou moins avant le début du séjour

Aides financières aux séjours :

Pour les familles bénéficiaires d'aides de la Caisse d'Allocations Familiales, merci de nous en informer à l'inscription de votre enfant. Le séjour est éligible aux aides VACAF.



Ouvert aux
14 - 17 ans

SÉJOUR AU-DESSUS DE L'EAU

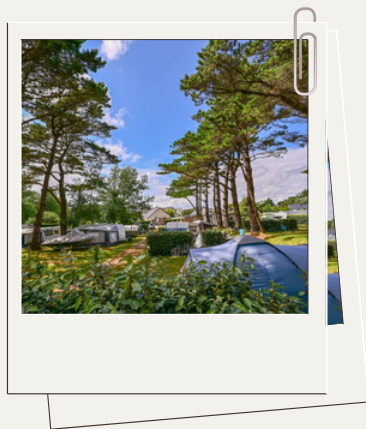
organisé par l'espace jeunes de
Bourg-des-Comptes

Du 21 au 25 Juillet 2025
St Pierre Quiberon (56)



SÉJOUR AU-DESSUS DE L'EAU

Ce séjour s'inscrit dans le projet pédagogique de l'espace jeunes de Bourges-Comptes et est organisé en commun avec l'espace jeunes de Goven. A travers ce mini camps nous souhaitons poursuivre les objectifs de la responsabilisation des jeunes, les inviter à découvrir de nouveaux lieux culturels et favoriser l'accès au sport pour toutes et tous !



Les activités :

Séance de paddle géant, une séance de surf (**test d'aisance aquatique obligatoire**), temps de plage et de piscine (camping sur place), des veillées à la plage, balade dans Quiberon. Des temps libres quotidiens sont intégrés au planning du séjour pour que chacun.e ait du temps pour soi.

Les jeunes seront en charge d'organiser notamment leurs veillées ainsi que la mise en place globale du séjour (répartition des tâches de la vie quotidienne, activités sur les temps libres, mise en place de règles de vie non négociables...).



L'hébergement :

En tente de 2 ou 3 personnes
Camping du Relais de l'océan,
16 avenue de Groix 56510 Saint-Pierre-Quiberon



L'équipe d'animation et transport :

Les jeunes seront accompagnés par Lou CADAU référente du séjour et Arthur DELAURE animateur BAFA SB .

L'équipe vous accueillera le lundi 21 juillet à la gare de Rennes pour prendre le train jusqu'à St-Pierre-Quiberon.

Inscriptions / Tarifs :

Pour le bon déroulement du séjour, le nombre de places est limité à 12 jeunes. La date limite d'inscription est le 15 juin 2025 (test d'aisance aquatique obligatoire)

QF < 700 €	QF : 701 € à 960 €	QF : 961 € à 1300 €
150 €	180 €	200 €
QF > 1301 €	hors communes	
230 €	260 €	

Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter

Lou Cadau : lou.cadau@ufcv.fr